

Le baccalauréat professionnel : état des lieux avant la réforme

Fiche descriptive 1

**2^e CPC - Industries extractives et
matériaux de construction**

Céline Floriani

Jean-Louis Kirsch

Françoise Kogut-Kubiak

Michèle Ménabréaz

Josiane Paddeu

**Avec la collaboration de Christèle Gauthier
et Nathalie Quintero**

Céreq,
10, place de la Joliette, BP 21321
13567 Marseille cedex 02.

Septembre 2009

AVERTISSEMENT

Ce document constitue une des fiches - types établies par Commission professionnelle consultative, dans le cadre d'une étude globale portant sur un état des lieux du baccalauréat professionnel avant la réforme de 2008.

L'analyse transversale est consultable à l'adresse suivante : <http://www.cereq.fr/pdf/Net-Doc-57.pdf>

Cette fiche est constituée selon le plan suivant :

- **La CPC depuis 1983**

Les CPC ayant été réorganisées en 1983, il a paru intéressant de partir de cette date, antérieure de deux ans à la date de création des Bac pro, pour mieux saisir le contexte dans lequel ces nouveaux diplômés ont émergé, d'en mesurer l'impact et de constituer ainsi un historique de la CPC.

Sur le premier graphique, (la CPC et ses Bac pro) une échelle chronologique permet de repérer la date de création de chaque Bac pro et dans le même temps les changements d'intitulé qu'a connu la CPC.

A l'appui d'extraits des comptes rendus de CPC, sont ensuite présentés les domaines d'activités couverts et leurs évolutions significatives.

- **Structuration de l'offre de certification et de formation**

L'organisation des CPC renvoie soit à un secteur professionnel particulier comme celui de l'alimentation (7^{ème} CPC) ou celui des transports (11^{ème} CPC) ; soit à différents domaines professionnels correspondant parfois à des sous-commissions. C'est le cas notamment de la Métallurgie (3^{ème} CPC) et de la Chimie (6^{ème} CPC) qui couvrent chacune quatre domaines distincts. Pour le Bâtiment et travaux publics (5^{ème} CPC) également, on peut distinguer les diplômes relevant du domaine du « gros œuvre » de celui du « second œuvre ».

La structuration des diplômes pour chaque fiche tient compte de ce découpage en domaines.

Le premier tableau présente l'offre de certification dans son évolution, sur la période 1986 à 2005. Il présente, par année, du BTS au CAP, le nombre de diplômés actifs gérés par la CPC.

Le second montre l'évolution par tranches de 5 années, des effectifs en formation (scolaires+apprentis). Il débute en 1986 de façon à contenir des données homogènes pour l'ensemble des diplômés.

Une représentation graphique illustre chacun de ces tableaux.

Il faut noter que les données de la base Reflet portent sur les effectifs d'élèves en dernière année de formation. Sont ainsi comptabilisés les élèves des établissements publics et privés en année terminale de formation, à la date de rentrée scolaire¹. Les données traitent exclusivement ici des effectifs des élèves formés en France métropolitaine.

Ces premières données statistiques font l'objet d'une synthèse dans laquelle est situé le Bac pro par rapport à l'ensemble des autres types de diplômés gérés par la CPC.

¹ « L'année de rentrée scolaire » (n) ne doit pas être confondue avec celle de « l'année scolaire » qui elle est désignée par deux années consécutives (n et n+1). L'année de rentrée scolaire est celle de la rentrée qui a lieu en septembre.

- **Les données statistiques relatives à chaque Bac pro**

La présentation adoptée s'appuie sur la généalogie des Bac pro. Les séries statistiques partent de l'année de création du premier Bac pro de la CPC et se poursuivent en tenant compte du (ou des) Bac pro qui l'a (ont) remplacé.

Ces séries statistiques présentent :

- *l'évolution des effectifs inscrits en dernière année de formation*

Ce tableau précise la répartition entre scolaires et apprentis et le nombre d'inscrits en formation à la date de rentrée scolaire, hors DOM-TOM. Pour chaque série, le taux de progression des effectifs (colonne taux d'évolution) a été calculé afin de favoriser un repérage rapide de la montée ou de la baisse des effectifs. La 5^{ème} année de mise en place du Bac pro est l'année de référence à partir de laquelle ce taux a été calculé, les quatre premières années étant considérées comme une période de mise en place ;

- *l'évolution des effectifs de candidats à l'examen répartis par régime d'inscription*

Ce tableau met en évidence le pourcentage de réussite à l'examen en distinguant les voies de formation (scolaires, apprentis, formation continue et autres-candidats libres ou inscrits au CNED).

Contrairement au tableau sur les effectifs en formation, l'année de référence utilisée est celle de l'année de la session d'examen du baccalauréat. Pour l'année scolaire 2006-2007, par exemple, la session d'examen est en juin 2007. Lorsque l'on souhaite comparer les effectifs des candidats inscrits aux examens avec ceux des inscrits en formation, il faut donc se référer pour les premiers à l'année (n) et à l'année (n-1) pour les seconds.

S'ajoute à ces données, une comparaison des effectifs de chaque Bac pro par académie sous forme cartographique à dates fixes, 2001 et 2006. La répartition (en %) des Bac pro actifs à ces dates permet de visualiser rapidement la concentration ou la diffusion des formations sur le territoire ;

- *l'origine des élèves inscrits en première année du Bac pro en 2007.* La base centrale de pilotage (BCP) permet de connaître pour une année n (ici la première année du Bac pro), le diplôme suivi par un élève à l'année n-1. Pour un diplôme donné (BEP ou CAP en général), nous avons donc indiqué le taux de provenance de ce diplôme. Ce taux permet d'analyser les viviers d'alimentation des Bac pro (la date de référence est ici 2007) et de les comparer aux conditions d'accès au cycle d'étude définis par les textes réglementaires successifs ;

- *la poursuite d'études.* Cette donnée est disponible pour les élèves inscrits sous statut scolaire (les apprentis ne sont donc pas pris en compte). La BCP permet de connaître pour chaque élève scolarisé en année n (l'année n étant ici l'année terminale du Bac pro), le diplôme poursuivi à l'année n+1 (2007). Outre l'absence des apprentis, cette donnée présente des limites dans la mesure où elle porte essentiellement sur les taux de poursuite d'études vers des diplômes préparés par l'enseignement secondaire. Néanmoins, c'est la seule actuellement utilisable pour évaluer la poursuite d'études de l'ensemble des Bac pro.

Une synthèse récapitule les principales caractéristiques de chaque Bac pro.

- **Les annexes**

Chaque fiche comporte deux annexes :

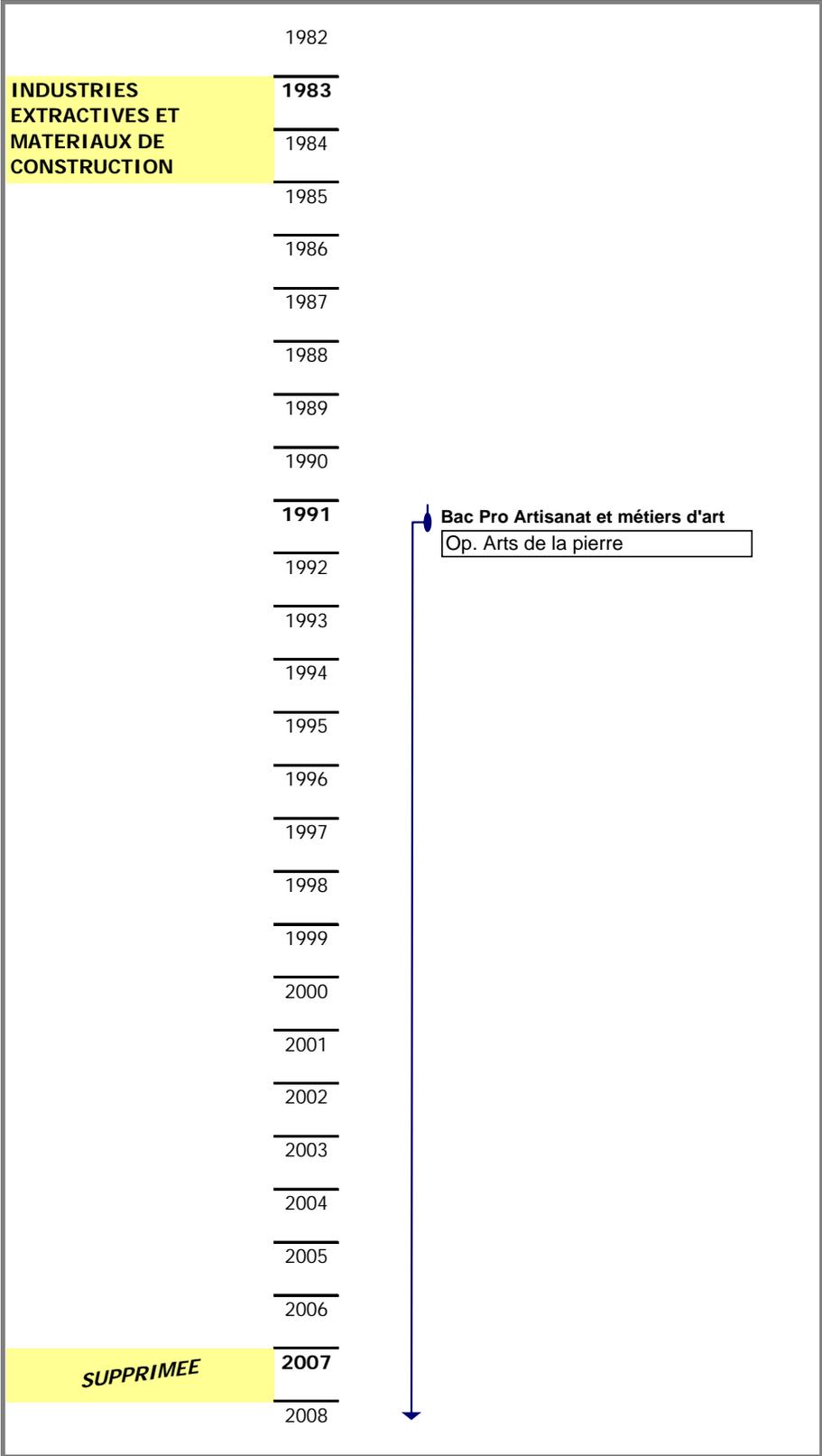
- le récapitulatif des extraits de comptes-rendus des séances de CPC ;
- les généalogies graphiques des diplômes de niveaux IV et V. Ces généalogies ont été établies en fonction des domaines professionnels définis par l'organisation des CPC en 2005. Elles permettent de suivre l'évolution de l'ensemble des diplômes depuis la fin des années 50.

SOMMAIRE

1. LA CPC DEPUIS 1983	5
1.1. La CPC et ses Bac pro	5
1.2. Le champ de la CPC	6
2. STRUCTURATION DE L’OFFRE DE CERTIFICATION ET DE FORMATION	7
2.1. Offre de certification	7
2.2. Évolution des effectifs en dernière année de formation de l’ensemble des diplômés	8
2.3. Synthèse	8
3. DONNÉES STATISTIQUES DES BAC PRO	9
3.1. Bac pro Artisanat et métiers d'art option arts de la pierre (1991-...)	9
3.1.1. Évolution des effectifs en dernière année de formation.....	9
3.1.2. Évolution des effectifs de candidats à l’examen par régime d’inscription.....	9
3.1.3. Répartition des effectifs en formation par académie.....	10
3.1.4. Origine scolaire	11
3.1.5. Poursuite d’études	11
3.1.6. Synthèse	11
ANNEXE A - EXTRAITS DES COMPTES RENDUS DE CPC - RÉCAPITULATIF	12
ANNEXE B - GÉNÉALOGIES	14

1. LA CPC DEPUIS 1983

1.1. La CPC et ses Bac pro



1.2. Le champ de la CPC

CPC reconduite avec la même appellation en 1983.

Selon un projet de redécoupage des CPC présenté dans une note du 15 avril 1987, la CPC Industries extractives et matériaux de construction était appelée à disparaître : une sous commission « métallurgie-fonderie, matériaux de construction, verre et céramique » aurait pris en charge l'industrie des matériaux de construction, et les industries extractives auraient été rattachées à la CPC Bâtiment et travaux publics » (04/06/87). Ce projet n'a pas été appliqué.

Le représentant de l'UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction) rappelle qu'il a toujours refusé que la CPC Industries extractives et matériaux de construction disparaisse dans Bâtiment et travaux publics (08/07/99). Toutefois, la CPC se réunit assez rarement.

La dernière réunion a eu lieu en 2007, elle officialise l'abrogation de la CPC. Il y est précisé que la filière des Métiers de la pierre sera rattachée à la 13^{ème} CPC Arts appliqués.

04/06/87

- Projet de redécoupage des CPC. Note du 15 avril 1987. La CPC Industries extractives et matériaux de construction serait appelée à disparaître : une sous commission « métallurgie-fonderie, matériaux de construction, verre et céramique » prendrait en charge l'industrie des matériaux de construction, et les industries extractives seraient rattachées à la CPC Bâtiment et travaux publics.

08/07/99

- Le représentant de l'UNICEM rappelle qu'il a toujours refusé que la CPC Industries extractives et matériaux de construction disparaisse dans Bâtiment et travaux publics.

24/04/07

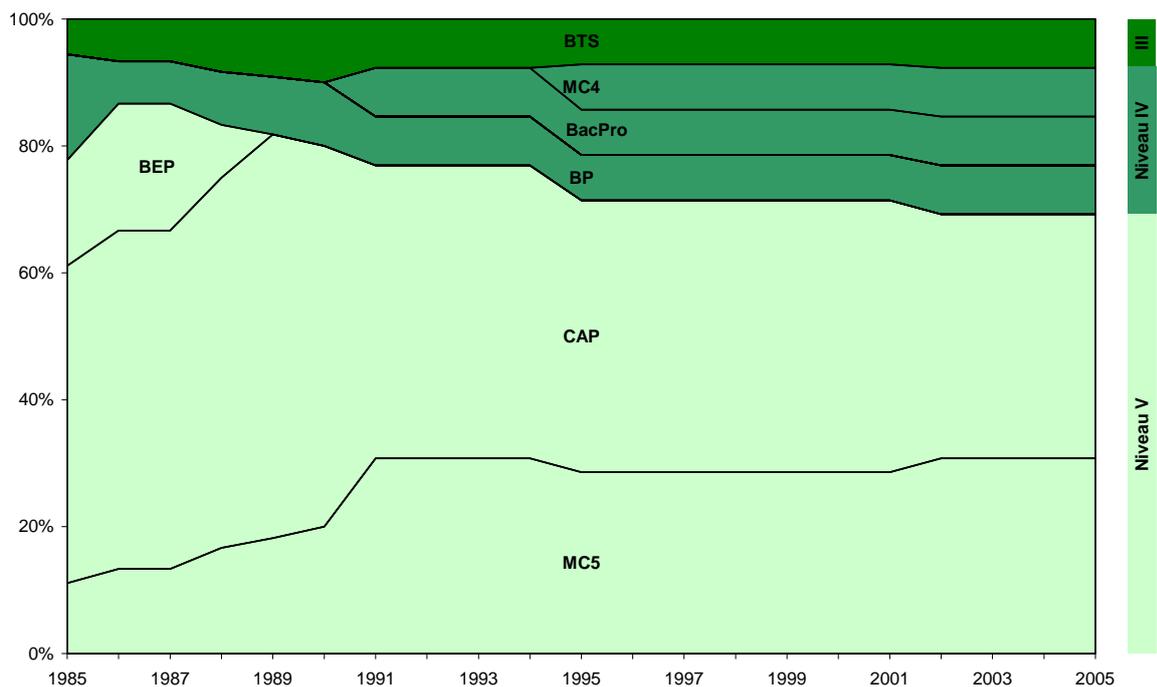
- Dernière réunion de la CPC. La filière des Métiers de la pierre sera rattachée à la 13^{ème} CPC Arts appliqués.

2. STRUCTURATION DE L'OFFRE DE CERTIFICATION ET DE FORMATION

2.1. Offre de certification

ANNEE	BTS	Bac Pro	BP	MC4	BEP	CAP	MC5
1986	1		1		3	8	2
1987	1		1		3	8	2
1988	1		1		1	7	2
1989	1		1			7	2
1990	1		1			6	2
1991	1	1	1			6	4
1992	1	1	1			6	4
1993	1	1	1			6	4
1994	1	1	1			6	4
1995	1	1	1	1		6	4
1996	1	1	1	1		6	4
1997	1	1	1	1		6	4
1998	1	1	1	1		6	4
1999	1	1	1	1		6	4
2000	1	1	1	1		6	4
2001	1	1	1	1		6	4
2002	1	1	1	1		5	4
2003	1	1	1	1		5	4
2004	1	1	1	1		5	4
2005	1	1	1	1		5	4

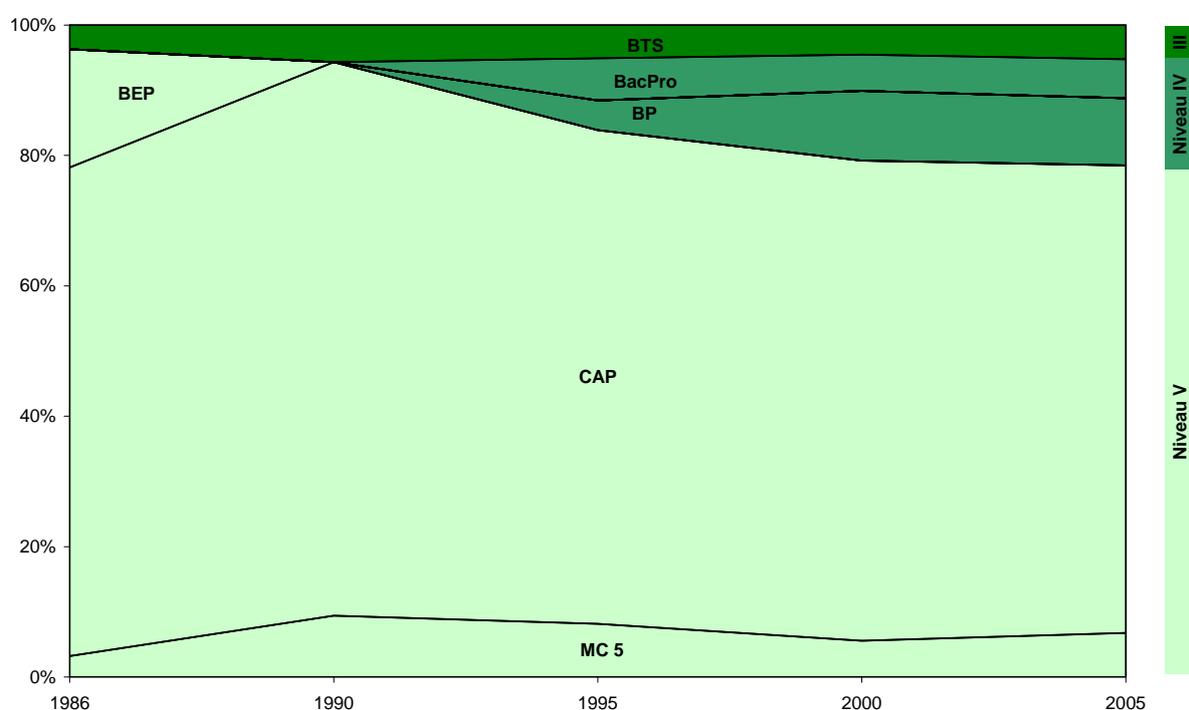
Répartition du nombre de spécialités par diplôme et niveau de formation
CPC Industries extractives et matériaux de construction



2.2. Évolution des effectifs en dernière année de formation de l'ensemble des diplômés

NIVEAU	DIPLOMES	1986	%	1990	%	1995	%	2000	%	2005	%
III	BTS	22	3,7	23	5,7	27	5,1	23	4,6	28	5,2
Total III		22	3,7	23	5,7	27	5,1	23	4,6	28	5,2
IV	Bac Pro					34	6,4	28	5,5	32	6,0
IV	BP					24	4,5	54	10,7	55	10,3
Total IV		0	0,0	0	0	58	11,0	82	16,2	87	16,3
V	BEP	108	18,2								
V	CAP	446	75,0	343	84,9	400	75,8	372	73,7	383	71,7
V	MC	19	3,2	38	9,4	43	8,1	28	5,5	36	6,7
Total V		573	96,3	381	94,3	443	83,9	400	79,2	419	78,5
Total		595	100,0	404	100,0	528	100,0	505	100,0	534	100,0

Effectifs par diplôme et niveau de formation (scolaires + apprentis)
CPC Industries extractives et matériaux de construction



2.3. Synthèse

Commission qui gère de petits effectifs de formés et n'a pas joué un rôle fédérateur par rapport aux grandes entreprises du secteur, qui recrutent des diplômés d'autres spécialités (conduite d'installation). Elle s'oriente donc progressivement vers la gestion des diplômés à dimension artistique.

L'essentiel des effectifs de formés en année terminale se situe au niveau V (près de 80 % en 2005) et la commission a manifesté très vite son intérêt pour un Bac pro (12/12/85) tourné vers les métiers de la pierre, espérant ainsi acquérir une nouvelle attractivité et un nouveau dynamisme. Le Secrétaire général des CPC précise que la faiblesse prévisible des flux ne permet pas d'envisager cette solution mais que la demande d'un diplôme de niveau IV serait étudiée si un dossier est déposé (04/06/87). Plus tard (16/03/89), il invite la CPC à réfléchir à la possibilité d'un baccalauréat professionnel Artisanat et métiers d'art qui pourrait avoir, autour d'un tronc commun, de fortes options par spécialité professionnelle. Solution retenue et mise en œuvre en 1991.

3. DONNÉES STATISTIQUES DES BAC PRO

3.1. Bac pro Artisanat et métiers d'art option arts de la pierre (1991-...)

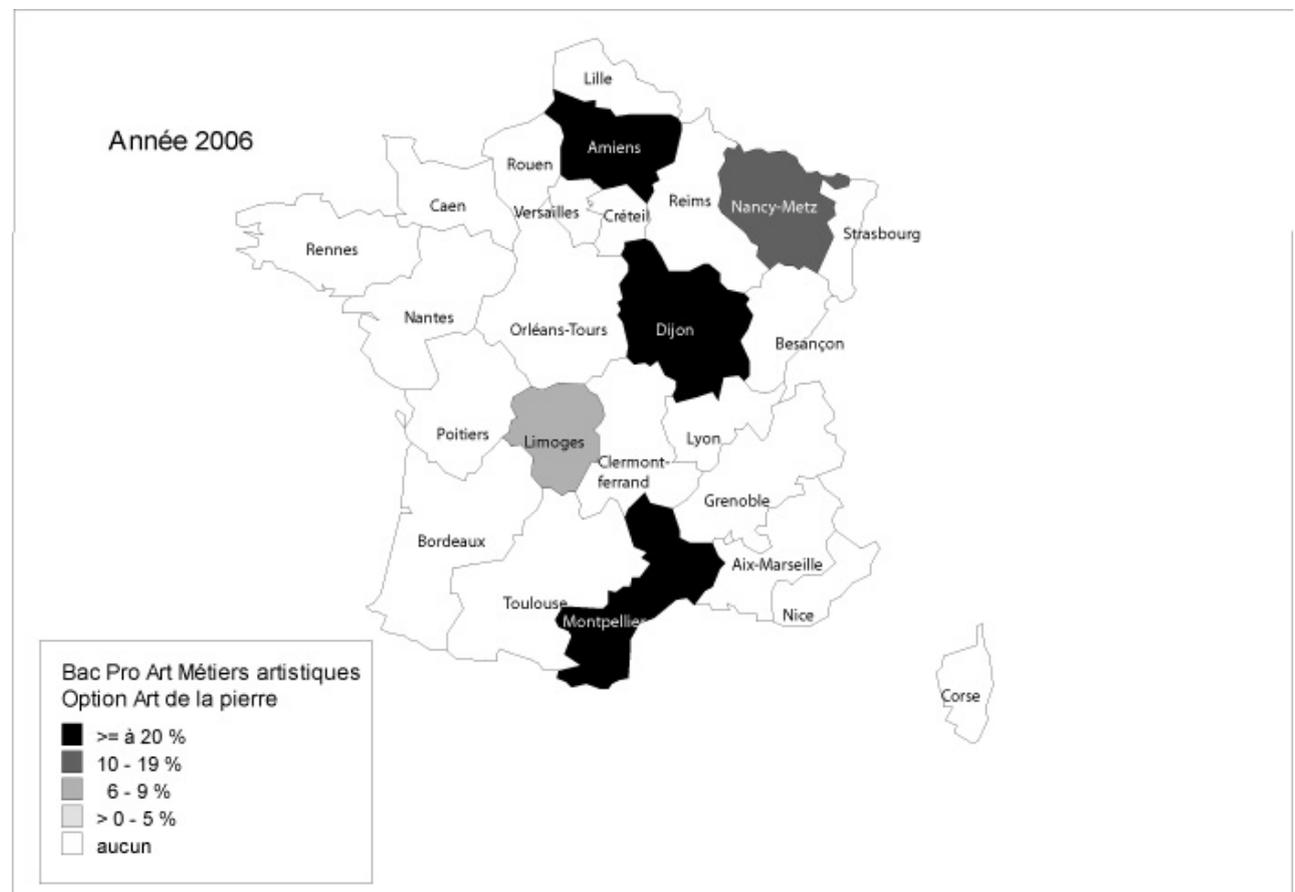
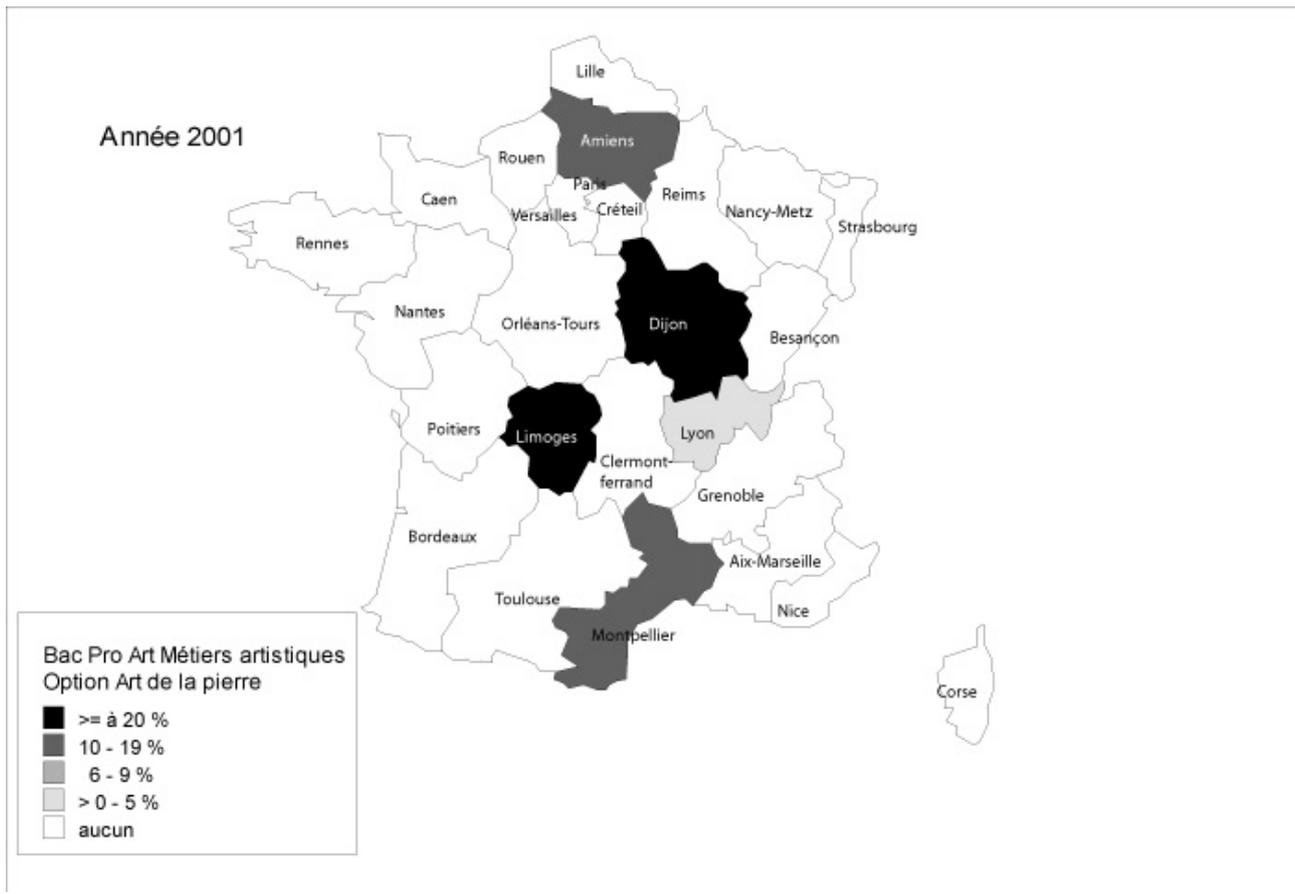
3.1.1. Évolution des effectifs en dernière année de formation

Année	Apprentis	%	Scolaires	%	Total
1992			12	100	12
1993	4	19	17	81	21
1994	6	15	33	85	39
1995			34	100	34
1996			31	100	31
1997	10	23	33	77	43
1998			43	100	43
1999			36	100	36
2000			28	100	28
2001	1	2	40	98	41
2002			25	100	25
2003			32	100	32
2004			41	100	41
2005			32	100	32
2006			41	100	41
2007			38	100	38
2008			46	100	46

3.1.2. Évolution des effectifs de candidats à l'examen par régime d'inscription

Session	Total			Scolaires		Apprentis		Formation continue		Autres	
	Présent	Admis	Taux%	Présents	Admis	Présents	Admis	Présents	Admis	Présents	Admis
1994	20	16	80	16	13	4	3				
1995	41	32	78	33	26	7	6			1	
1996	35	30	85	34	30			1			
1997	33	30	90	31	29					2	1
1998	45	36	80	35	30	5	4			5	2
1999	45	30	66	42	29			1		2	1
2000	38	37	97	37	36					1	1
2001	28	24	85	28	24						
2002	40	32	80	39	31					1	1
2003	29	24	82	25	21			1	1	3	2
2004	33	25	75	31	24			1	1	1	
2005	43	39	90	40	37					3	2
2006	31	26	83	30	25					1	1
2007	41	33	80	41	33						

3.1.3. Répartition des effectifs en formation par académie



3.1.4. Origine scolaire

69,8 % des élèves de première année de ce Bac pro proviennent du CAP Tailleur de pierre-marbrier du bâtiment et de la décoration.

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 26 septembre 1991 portant création des options Arts de la pierre, Communication graphique et Photographie du baccalauréat professionnel, section Artisanat et métiers d'art, et fixant leurs modalités de préparation et de délivrance

Art. 3. - L'accès en première année du cycle d'études conduisant au baccalauréat professionnel, section Artisanat et métiers d'art, est ouvert en priorité aux élèves titulaires d'un des diplômes suivants :

En ce qui concerne l'option Arts de la pierre:

C.A.P. Métiers de la pierre;

C.A.P. Graveur sur pierre, préparés après la classe de troisième..../...

Peuvent également être admis:

a) Des élèves titulaires d'un des diplômes suivants:

En ce qui concerne l'option Arts de la pierre:

- C.A.P. Tailleur de pierres:

- option Taille;

- option Travaux marbriers.

B.E.P. Construction bâtiment gros œuvre;

B.E.P. Construction et topographie;

B.E.P. Bois et matériaux associés;

C.A.P. Carrelage mosaïque;

C.A.P. Ébéniste;

C.A.P. Opérateur géomètre topographe;

C.A.P. Arts du bois;

C.A.P. Sculpteur sur bois, préparés après la classe de troisième..../..

Tout B.E.P. ou C.A.P. des industries graphiques (groupe 14), préparés après la classe de troisième.

3.1.5. Poursuite d'études

La BCP enregistre 7 personnes inscrites en formation (sous statut scolaire) en 2007 qui ont suivi l'année précédente ce Bac pro. Parmi elles, 2 redoublent. Les cinq qui poursuivent vont en mention complémentaire de niveau V Graveur sur pierre.

3.1.6. Synthèse

Option créée dans le cadre de la CPC Industries extractives et production de matériaux, rattachée en 2007 à la CPC Arts appliqués. Elle rassemble un petit effectif (une quarantaine d'élèves en année terminale). L'apprentissage et la formation continue y sont quasi inexistantes. 7 élèves sur 10 de première année provenaient en 2005 du CAP Tailleur de pierre-marbrier du bâtiment et de la décoration.

Tous ceux qui poursuivent immédiatement leurs études sous statut scolaire vont en MC de niveau V Graveur sur pierre mais ils sont cinq.

Concentration sur trois académies : Amiens, Dijon et Montpellier en 2001 et 2006.

ANNEXE A - EXTRAITS DES COMPTES RENDUS DE CPC - RÉCAPITULATIF

12/12/85

- Informations sur les Bac pro. Un représentant de l'UNICEM émet le vœu de création d'un Bac pro des Métiers de la pierre (avec suppression du BP), à partir du CAP actualisé.

04/06/87

- Programme de travail : un représentant de l'UNICEM évoque la prise en compte d'une dimension artistique dans les diplômes de la pierre (révision de l'option travaux marbriers du CAP ou mention complémentaire ou création d'un niveau IV Métiers d'art de la pierre). Le Secrétaire général des CPC précise que ce diplôme ne pourrait être un Bac pro vu la faiblesse prévisible des flux, mais que la demande d'un diplôme de niveau IV serait étudiée si un dossier est déposé.

- Projet de redécoupage des CPC. Note du 15 avril 1987. La CPC Industries extractives et matériaux de construction serait appelée à disparaître : une sous-commission « métallurgie-fonderie, matériaux de construction, verre et céramique » prendrait en charge l'industrie des matériaux de construction, et les industries extractives seraient rattachées à la CPC Bâtiment et travaux publics.

16/03/89

- Création d'un diplôme à forte composante artistique, d'un niveau peut être supérieur au BP. Le Secrétaire général des CPC invite la CPC à réfléchir à la possibilité d'un Bac pro Artisanat et métiers d'art qui pourrait avoir, autour d'un tronc commun, de fortes options par spécialité professionnelle.

11/03/91

- Projet d'option Arts de la pierre au Bac pro Artisanat et métiers d'art. Concernant la liste des diplômes d'accès, la CPC souhaite voir le CAP Taille de pierre figurer en priorité aux BEP Bâtiment et Bois. Projet accepté.

03/11/93

- Malgré la création de deux mentions complémentaires Marbrerie funéraire et Béton prêt à l'emploi, les élèves ne sont pas attirés et tentent le Bac pro.

29/11/94

- Projet de création de mention complémentaire de niveau IV Exploitation de carrières et de traitement des granulats.

- Nécessité d'actualiser le BP Métiers de la pierre.

08/07/99

- Le représentant de l'UNICEM rappelle qu'il a toujours refusé que la CPC industries extractives et matériaux de construction disparaisse dans Bâtiment et travaux publics.

- Demande de création d'un BP Graveur ornemaniste sur pierre.

08/07/02

- Le représentant de l'UNICEM note que les MC vivent très mal en raison de l'absence de vivier, les jeunes préférant poursuivre un Bac pro ou un BP.
- La Secrétaire des CPC propose l'examen, pour le secteur « béton prêt à l'emploi » de la possibilité d'utiliser le Bac pro Pilotage de systèmes de production automatisée à la place de la MC.

24/04/07

- Dernière réunion de la CPC. La filière des Métiers de la pierre sera rattachée à la 13^{ème} CPC Arts appliqués.

ANNEXE B - GÉNÉALOGIES

Evolution des diplômes dans les industries extractives - Niveau IV

Années

60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07

Bac Pro Artisanat et métiers d'art
Op. Arts de la pierre (1991-...)¹

Bac Pro Artisanat et métiers d'art Options :
Communication graphique (1990-...);
Ebéniste (1990-...);
Horlogerie (1990-2008)
Tapissier d'ameublement (1990-...);
Vêtement et accessoire de mode (1990-...);
Photographie (1991-2002);
Métiers de l'enseigne et de la signalétique (2005-...);
Verrerie scientifique et technique (2005-...)
Marchandisage visuel (2007-...)

¹Transféré dans la CPC Arts appliqués en 2007

BP Tailleur de pierre ravaleur (1959-1979)

BP Métiers de la pierre (1979-1999)

BP Métiers de la pierre
(1999-...)¹

Co-gérés avec la CPC Bâtiment et Travaux publics

¹Transféré dans la CPC Arts appliqués en 2007

BP Appareilleur dans les chantiers de taille de pierre
(1963-1985)

BP Graveur
ornemaniste sur
pierre (1978-1985)

Co-gérés avec la CPC Arts appliqués

MC Exploitation de carrières
et de traitement des granulats
(1995-2005)

Bac Pro : Baccalauréat professionnel
BP : Brevet professionnel
MC : Mention complémentaire (niveau IV)
Options relevant d'une autre généalogie

Source : Céreq (Base Reflet)

Evolution des diplômes dans les industries extractives - Niveau V

Années

60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07

(1951...)

CAP Epinceur de pavés
(1951-1973)

(1951...)

CAP Polisseur de roches (1951-1973)

(1951...)

CAP Carrier extracteur de blocs (1951-1986)

(1955...)

CAP Dragueur marinier des industries de
sable et graviers (1955-1974)

CAP Conducteur d'engins de dragage et de
traitement des granulats (1974-1989)

(1951...)

CAP Querneur fendeur ardoisier (1951-1987)

(1947...)

CAP Mineur de mines (1947-1974)

CAP Mineur de mines de houille (1974-2005)

(1949...)

CAP Mineur électromécanicien des mines de houille
(1949-1979)

(1949...)

CAP Mécanicien de fond des mines de houille
(1949-1979)

60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07

(1951...)

CAP Mineur boiseur (1951-1973)

CAP Mineur ardoisier (1961-1985)

(1951...)

CAP Ouvrier d'entretien à formation polyvalente
(1951-1981)

¹CAP Agent de maintenance des industries de matériaux de construction et
connexes (1981-...)

¹Diplôme transféré dans la CPC Métallurgie en 2007

CAP Aptitude au minage (1970-76) CAP Préposé au tir (Certificat)
(1976-1997)

¹CAP Préposé au tir (1997-...)

(1956...)

¹Diplôme transféré dans la CPC Métallurgie en 2007

¹ CAP Graveur sur pierre
(1956-...)

▪Diplôme co géré avec la CPC Arts appliqués jusqu'en 1988

¹Diplôme transféré dans la CPC Arts appliqués en 2007

(1951...)

CAP Tailleur de pierre
(1951-1973)

CAP Tailleur de pierre
Op. A : Taille (1973-2002)

¹CAP Tailleur
de pierre-
marbrier du
bâtiment et de
la décoration
(2002-...)

CAP Polisseur de roches
(1951-1973)

CAP Marbrier de bâtiment, d'ameublement
et funéraire (1951-1973)

CAP Tailleur de pierre
Op. B : Travaux marbriers (1973-1990)

CAP Métiers de la pierre
(1990-2002)

(1951...)

¹Diplôme transféré dans la CPC Arts appliqués en 2007

CAP Mouleur en béton industriel
(1951-1973)

CAP Agent de fabrication de
l'industrie du béton
(1973-1983)

CAP Agent de
fabrication du béton
(1983-1991)

60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 00 01 02 03 04 05 06 07

BEP Industries extractives
(1970-1987)

▪ BEP Métiers de la pierre
(1971-1985)

▪ Diplôme co-géré avec la CPC Bâtiment

BEP Constructeur de bâtiment
(1969-1987)

BEP Constructeur en génie civil et éléments industrialisés
Op. A : Fabrication en usine (1970-1987)

BEP Construction bâtiment gros oeuvre (1987-2003)

▪ ▪ BEP Techniques du gros oeuvre du bâtiment (2003-...)

▪ BEP Constructeur en génie civil et éléments industrialisés
Op. B : Mise en oeuvre (1970-1988)

▪ ▪ BEP Travaux publics (Ouvrage d'art) (1988-1993)

▪ ▪ BEP Travaux publics (1993-...)

▪ Op. gérée par la CPC Bâtiment et travaux publics à partir de 86

▪ ▪ Diplômes gérés par la CPC Bâtiment et travaux publics:

(1956...)

¹ ▪ MC Graveur sur pierre (1956-...)

¹ ▪ Diplôme co géré avec la CPC Arts appliqués jusqu'en 1988 puis transféré en 2007

MC Façonnier de cheminées d'intérieur (1983-2007)

BEP : Brevet d'études professionnelles
CAP : Certificat d'aptitude professionnelle
MC : Mention complémentaire

Source : Céreq (Base Reflet)

MC Marbrerie funéraire (1991-2005)

MC Béton prêt à l'emploi (1991-2005)

ISSN : 1776-3177
Marseille, 2009.